



Synthèse des Rencontres 2021



Quelques grands enjeux

- Objectifs de l'Accord de Paris :
 - baisse de 40% des émissions de GES en 2030 par rapport à 1990,
 - **neutralité carbone en 2050.**
- Cadres réglementaires pour atteindre ces objectifs :
 - la **loi Elan** et sa mise en œuvre par le **Décret Tertiaire** pour l'Énergie,
 - la **loi LOM** (Loi d'Orientation des Mobilités) pour le **Transport**,
 - la réglementation **Egalim** modifiée par la Loi Climat et Résilience en 2021 dans le secteur de la **Restauration collective**
- Certains secteurs d'activités, comme les **produits d'entretien** ou le **numérique** ne bénéficient pas de cadres juridiques pour contraindre les consommateurs à changer et comptent sur la **mobilisation des collectivités**. Or ces deux secteurs ont un impact important sur la personne et la planète!



Quelques repères pour comprendre les changements nécessaires

Agroalimentaire

- 50 % des volailles, 24% des porcs et 23% des bovins français sont nourris avec du soja majoritairement sud-américain... **principale cause de la déforestation !**
- Selon une étude de la Fondation Nicolas Hulot, les pesticides sont en augmentation principalement chez quelques acteurs, la grande majorité des agriculteurs diminuent leur utilisation. Ce qui engendre une dualisation de l'agriculture
- Nous avons 10 ans pour agir

Notre témoin : Me Lamas de l'Institution Jeanne d'Arc travaille avec le Réseau Restauco et la mise en place d'Egalim avec une méthode de réduction du gaspillage qui a totalement compensé les 10% d'augmentation du coût de la denrée Bio.

Energie des bâtiments

- représente **19% des GES en 2017**
- la production 1kWh d'électricité émet, en France, 60g de CO₂, tandis que la production d'1kWh de gaz émet 204 g de CO₂
- Le **Décret Tertiaire** permet d'agir sur 23% des GES produits par l'énergie des bâtiments, dont 82% par le chauffage.

Notre témoin : Mme Drochon, de Saint Sigisbert, s'est saisie, avec ses équipes, de l'opportunité du Décret Tertiaire pour en faire un outil pédagogique et collaboratif grâce à Cubes. Ils ont également inscrit dans leur PPI dès 2021 la rénovation de leur toiture et l'isolation de leur bâtiment.

Mobilité

- Le transport représente **31 % des émissions de GES**, dont 52% proviennent des voitures de particuliers et 22% du transport routier.

Notre témoin : Antoine Dalle et Charles Pick de Clinitex, adhérent et fournisseur nous ont expliqué comment l'audit de l'usage de leur flotte auto leur a permis d'optimiser leur parc et réduire leur empreinte CO2...

Numérique et impression

- Internet est le 3^{ème} continent mondial du point de vue de la consommation électrique. Or **la consommation double tous les 4 ans**. Et même elle a tendance à s'accélérer.

- Une box consomme autant qu'un frigo.

- Un Data Center consomme autant qu'une ville de 30 000 habitants.

- La consommation de papier est de 8,8 Millions de tonnes par an en France.

Produits d'entretien

- L'utilisation des produits d'entretien **rejette 380 kg/sec de tensioactifs dans la nature**.

- La désinfection ne peut constituer le seul mode de nettoyage car les tensioactifs présents dans les produits chimiques ne sont bons ni pour la nature ni pour les utilisateurs.

- Les alternatives sont : l'alternance avec du nettoyage classique, la bio technologie

Notre témoin: M. Briatte, de l'association Montcalm à Vannes, a mis en place un plan d'entretien de ses bâtiments beaucoup plus économique et respectueux de l'environnement et de son personnel en utilisant le nettoyage vapeur et en choisissant des produits ecolabel et ecocert.

Rendez-vous sur la page d'accueil de [votre espace adhérent](#) et sur le site [Achetons-Autrement.fr](#) pour y retrouver **toutes les infos sur ces enjeux et réglementations**. Vous y trouverez les [replay des webinars](#). Pour prendre contact avec les experts ou les adhérents témoins, demandez à votre délégué régional !



Outils à votre disposition

- **La Contrathèque disponible** depuis votre [espace adhérent](#) pour faciliter la gestion de vos contrats de maintenance.

- **Les mercuriales** de nos fournisseurs qui permettent de sélectionner les **produits labellisés** (en produits d'entretien, les mercuriales ont des pages dédiées, en Fournitures de bureau, vous avez un filtre sur le site de vos fournisseurs)

- Alimentation : **Restauco, Mon Restau Responsable** et le logiciel de commande **Piano**, pour être en conformité avec la Loi Egalim.

- Décret tertiaire : Programme [CUBES](#), notre partenaire, ou programme [Watty](#).



Le saviez-vous ?

La fondation du Cèdre est une fondation d'entreprise **au service de l'écologie intégrale**. Depuis 2 ans, la fondation a distribué plus de 180 000 € pour soutenir 32 projets. Pourquoi pas le vôtre en 2022 ? RDV <https://www.lecedre.fr/fondation/>

Le Cèdre Finance Éthique vous accompagne dans la gestion de vos placements financiers, pour vous aider à **investir de façon éthique** et **solidaire**. Pour en savoir plus, contactez Camille Mathé au 03 85 81 50 52 ou financeethique@lecedre.fr